

Nous avons en effet au sein du caucus conservateur un comité des affaires constitutionnelles qui passe beaucoup de temps à étudier ces questions.

Il n'est pas nécessaire que le gouvernement décrète que l'opposition devrait former des comités de députés pour étudier ces questions. À l'heure actuelle, nous tâchons de recueillir l'opinion des Canadiens par le truchement de la Commission Spicer. Nous avons notre propre comité mixte de la Chambre et du Sénat qui étudie le processus de modification de la Constitution. Six ou sept commissions d'enquête provinciales sont également à l'oeuvre.

Lorsque le premier ministre et le gouvernement jugeront le moment venu, nous prendrons une décision sur ce que devrait être la prochaine étape. Entre temps, nous faisons ce que nous avons à faire, et nous espérons que les autres députés en feront autant.

**M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville):** Monsieur le Président, je crois que le temps est venu de traiter de la modification de la Constitution et de la formule à adopter.

Compte tenu du fait que quelque huit millions de dollars ont été alloués au Groupe de travail sur l'unité nationale pour la prochaine année, le premier ministre suppléant peut-il dire à la Chambre si une partie de cet argent a été ou sera accordée à des groupes d'intérêts spéciaux afin qu'ils se penchent sur la question de l'unité nationale, des groupes comme le Conseil d'entreprises pour les questions d'intérêt national, la Chambre de commerce ou tout autre groupe? A-t-on accordé de l'argent à ces groupes pour traiter de cette importante question?

• (1450)

**L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, le gouvernement va se servir de l'argent dont parle le député pour préparer et examiner toutes les options dont on devrait tenir compte dans la perspective d'éventuels arrangements constitutionnels au Canada. L'argent permettra notamment de payer les dépenses des spécialistes des questions constitutionnelles et des personnes d'expérience qui seront consultées.

Je ne peux pas dire au député combien d'argent a été dépensé jusqu'à maintenant ni à quelle fin il l'a été, mais c'est là le genre de dépenses auxquelles servira cet argent.

### Questions orales

Lorsque nous aurons recueilli l'éventail complet des opinions des Canadiens et les avis réfléchis des divers organismes provinciaux qui se penchent sur la question, le gouvernement fédéral proposera ce qu'il considère comme une solution à ces problèmes. Nous tiendrons alors un débat, et pas seulement à la Chambre. . .

**M. le Président:** La parole est à la députée de Nepean.

\* \* \*

### LES DROITS DES ENFANTS

**Mme Beryl Gaffney (Nepean):** Monsieur le Président, je m'adresse au premier ministre suppléant.

En mai 1990, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Convention sur les droits des enfants. Cette convention est entrée en vigueur en septembre, après avoir été ratifiée par 20 pays. Le Canada n'est pas du nombre.

Quoi qu'en dise le ministre des Finances, le gouvernement a retranché des millions de dollars des budgets consacrés aux services de santé et à l'enseignement, des secteurs pour lesquels les Nations Unies définissent des normes minimales.

Quand le Canada va-t-il confirmer son adhésion à la Convention sur les droits des enfants et quelles mesures prendra-t-il pour en honorer les dispositions?

**L'hon. Marcel Danis (ministre d'État (Jeunesse), ministre d'État (Condition physique et Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre):** Monsieur le Président, la députée sait combien le premier ministre a à coeur les droits des enfants au Canada; c'est pourquoi il a accepté de présider l'an dernier le sommet des Nations Unies sur la question.

Ma collègue de l'opposition a fait précéder sa question de nombreuses affirmations. Elle a dit, entre autres, que nos programmes sociaux étaient en péril. Elle devrait savoir que le service de la dette absorbe 35c. de chaque dollar de recettes.

Le budget que le ministre des Finances a présenté est la seule vraie façon de protéger nos enfants et de maintenir nos programmes de santé. C'est notre meilleure garantie de succès.

**Mme Beryl Gaffney (Nepean):** Monsieur le Président, si le premier ministre fait tant de cas de la Convention sur les droits des enfants, pourquoi le Canada n'a-t-il pas encore confirmé son accord?

Le premier ministre suppléant doit se rendre compte que le partage des pouvoirs entre les provinces et le gouvernement fédéral ne laisse pas d'autre moyen de